



CONSIGNES DANS LE CADRE DE LA PLONGÉE DE NUIT SUR LA BASE REGIONALE DE BEAUMONT LE 27/09/2025

Ce document vient en complément de la convention 2024/2025 que vous avez signée. Toutes les dispositions stipulées dans cette dernière s'appliquent pour la plongée de nuit.

- Les plongées se font uniquement avec un départ/retour au niveau du ponton 1
- Le nombre de plongeurs sur la base sera limité à 80 personnes, et chaque plongeur pourra être accompagné d'une personne (majeur)
- La plongée est réservée aux **plongeurs niveau 2 minimum de plus de 16 ans**

- **Les inscriptions pour la plongée de nuit du samedi 27 septembre 2025 :**
 - Elles se feront via la fiche d'inscription spécifique "plongée de nuit" qui sera disponible sur le site : <https://lacdebeaumont-ffessmcif.fr>
 - Date limite d'inscription : 24/09/2025

- **Les horaires :**
 - Ouverture pour l'accès à la base : de 17h30 à 18h30. Au-delà de 18h30, aucune entrée possible.
 - Créneau pour la plongée de nuit : de 19h00 à 20h30 (Plus personne dans l'eau à 20h30)
 - Durée maximum de la plongée : 45 minutes
 - Rangement et nettoyage de la salle en cas de repas à l'intérieur des bâtiments 22h15/22h45.
 - Départ de la base au plus tard à 22h45

- Un pointage sera fait avec chaque DP lors des mises à l'eau et à la sortie de chaque palanquée au niveau du Ponton 1

- **Consignes de sécurité :**
 - Matériel obligatoire par plongeur : une lampe ou un phare de plongée.
 - Le bateau sera mis à l'eau de 19h00 à 20h30
 - 2 sacs d'oxygénothérapie seront mis à disposition au niveau du ponton 1
 - Des lampes flash seront installées afin de baliser la zone de plongée allant de l'herbier au ponton 2 maximum. Cf plan en page 2

- **Aucun gonflage** ne sera fait avant / après la plongée de nuit.

● **Moment de convivialité post plongée :**

- Des tables et des chaises seront mises à disposition (en cas de pluie, les barnums ou les locaux seront disponibles)
- Chaque club pourra, s'il le souhaite, prévoir de quoi dîner avec la possibilité d'utiliser les barbecues.
- La musique est interdite
- Chaque club doit repartir avec ses poubelles, rien ne reste sur le site.
- Les clubs devront avoir quittés la base avant 22h45



Lac de Beaumont-sur-Oise/Accès, circulation, stationnement et commodités

